

Flash Info Bourdeau

Novembre 2020



Plan COVID :



TousAntiCovid complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la COVID-19. Pensez à télécharger l'application

Arrêté préfectoral pour le port du masque en Savoie, obligatoire de 6h à 21 heures.
Plus d'info sur site internet de la commune

La mairie :



A partir du 9 novembre, les accueils en mairie se font sur rendez-vous le lundi matin

Prise de rdv :



04 79 25 03 41



contact@mairie-bourdeau.fr

Activités sociales et culturelles



Jusqu'à nouvel ordre :

La bibliothèque est fermée au public



Toutes les activités physiques et culturelles de la salle polyvalente sont suspendues



La cérémonie du 11 novembre se déroulera sans public.



Besoin d'aide. La commune tient à jour le registre des personnes isolées et vulnérables. Merci de de vous signaler en mairie soit,



04 79 25 03 41



contact@mairie-bourdeau.fr

Les commerces & Groupe Professionnel de BOURDEAU



Les restaurants, LAMARTINE & LA PAUSE DU CHAT, LE CHAT QUI NAGE sont fermés actuellement (renseignements sur leur site respectif)



Le garage MINIGGIO reste ouvert du lundi au jeudi de 7 h à 19 heures et le vendredi de 7 h à 18 h 30 tel : 04 79 250 250



La pêcheurie est fermée jusqu'en mars 2021, contact 04 79 25 07 02



JMV RESORT ouvert tél 04 79 79 30 44



Les primeurs du Lac, Michel et Philippe de Bourdeau vous accueillent :
Les jeudis matins sur le marché du Bourget du Lac
Les samedis, jusqu'à 17 heures à la plage du Bourget, face au restaurant du Calypso

Par commande téléphonique, livraisons les vendredis & samedis au

- 06 59 87 59 75 Michel NANTOIS
- 06 22 05 71 06 Philippe CARRON

Pour les professionnels de BOURDEAU :

Si vous le souhaitez, nous vous proposons de nous communiquer vos coordonnées « email » afin que l'on puisse vous transmettre des informations utiles que nous recevons en mairie.

Les végétaux

Les déchetteries de Grand-Lac sont accessibles,

Horaires de la déchetterie de la Plaisse du 1er novembre au 31 mars :
du lundi au vendredi : 14h – 17h / samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Le Broyeur

Disponible du 12 novembre au 25 novembre 2020 ;

Quelques créneaux sont encore disponibles, merci de les réserver contact@mairie-bourdeau.fr



Relèvement du niveau de risque IAHP (Grippe Aviaire)

Vous êtes détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs en extérieur, ce message vous concerne.

En raison de l'apparition d'un nouveau virus d'influenza aviaire type H5N8 aux Pays-Bas, les zones situées sur les couloirs de migration doivent appliquer des mesures de protection définies par l'arrêté ministériel du 23 octobre 2020 ce qui est le cas de notre commune.

Conformément à l'arrêté du 24 février 2006, tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès de la mairie en remplissant la fiche de recensement disponible en mairie ou en ligne sur le site de la mairie.

